

DEC172728DR12

Décision portant nomination de M. Thomas Walter CORNELIUS aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7334 intitulée Institut des Matériaux, de Microélectronique et des Nanosciences de Provence.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

Vu l'instruction n°122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction de l'établissement partenaire en matière de santé et sécurité au travail ;

Vu la décision n°DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 nommant M. Rachid BOUCHAKOUR, directeur de l'UMR7334;

Vu le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur industrie option « *sources radioactives scellées* » délivré à M. Thomas Walter CORNELIUS le 16 juin 2017 par Medicontrol;

Vu l'avis du comité, du conseil de laboratoire du 27/10/2017.

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Thomas Walter CORNELIUS, CR1, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 16 juin 2017.

Article 2 : Missions

M. Thomas Walter CORNELIUS exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Thomas Walter CORNELIUS sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 27/10/2017

Le directeur d'unité
Rachid BOUCHAKOUR

Visa du délégué régional du CNRS
M. Younis HERMES

Visa du Président d'Aix-Marseille Université
M. Yvon BERLAND